



**LASSAC officiel**

**Billet n° 54**

**9 mars 2014**

*L'information vérifiable issue de documents officiels ... consultable à volonté, en préservant votre anonymat*

*Pour consulter l'original d'un document cité en bleu souligné : cliquez dessus*

## Concurrence ou corruption ?

Selon le dernier rapport anticorruption de l'Union Européenne : " la gestion des déchets figure parmi les secteurs les plus propices à la corruption au niveau local " ...

Une expertise européenne récente définit " la corruption comme l'abus de pouvoir à des fins privées ... corruption et collusion vont souvent de pair et ont au final le même effet : un contrat de marché public est attribué sur la base d'une concurrence faussée ".

Mais pourquoi recourir à la mise en concurrence ? Pour " accroître les chances d'obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse et garantir un bon usage des deniers publics " selon une circulaire ministérielle.

Comme aime le rappeler Séché Environnement, " la mise en concurrence est une bonne chose pour le contribuable ".  
En clair : il en va de l'intérêt général !



## La justice ordonne la résiliation du contrat de DSP

Et à LASSAC, où en sommes-nous ? Le SYDOM – devenu COVALDEM – vient d'être pris la main dans le sac : la Cour Administrative d'Appel de Marseille a sanctionné lourdement " la violation des règles prohibant les ententes de nature à fausser la concurrence " en ordonnant la résiliation du contrat de Délégation de Service Public.

Adieu délégation, adieu contrat ! Adieu l'intérêt général ... corrompu !

Actuellement, le COVALDEM négocie l'indemnité de résiliation, que Séché Environnement estime à plusieurs millions, voire dizaines de millions d'euros.

" La pire des situations pour les contribuables " : bel aveu prémonitoire du COVALDEM !

## La sanction citoyenne

Bref, les contribuables devront payer des dizaines de millions d'euros à cause de quelques élus !

**Mais l'heure des comptes arrive : armé d'un bulletin de vote lors des municipales, le même contribuable – devenu électeur – saura éliminer les élus responsables des magouilles de LASSAC ...**



## Le tri sélectif ... par les urnes !